

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL
N° 50/AT/DAL/2018**

Algérie Télécom, à travers la Direction Réseaux Core, lance un appel à manifestation d'intérêt international pour :

« Constitution d'une short-liste permettant l'acquisition des équipements d'agrégation Métro-Ethernet ayant comme objectif de supporter l'ensemble des services actuels et à venir »

Conditions de participation :

- Fabricant des équipements Métro-Ethernet.
- Etre un groupement de fabricant des équipements Métro-Ethernet et être chef de fil.

Dossier de candidature :

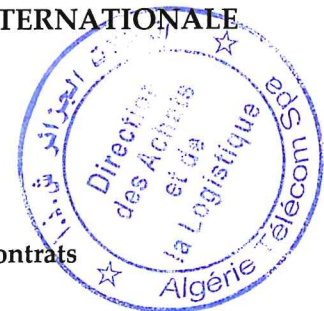
- Lettre d'intension (signée par la personne habilitée de l'équipementier) ;
- Une copie de registre de commerce de l'équipementier ou les statuts ;
- Copie de la carte d'identification fiscale (NIF) ;
- Dans le cas d'un groupement de fabricant, il doit présenter les documents justifiants leur groupement ;
- Liste des références professionnelles de fournitures similaires exécutées justifiées par des attestations de bonne exécution ;
- Fiches techniques détaillée des équipements Métro-Ethernet et de sa solution de gestion et de supervision ;
- Tous les renseignements justifiant la capacité technique et financière de l'entreprise ;
- Des documents justifiants avoir effectué des tests d'interopérabilité tel que EANTC avec les équipements de même type des autres fournisseurs.

Les offres de candidatures doivent être déposées sous pli fermé anonyme portant uniquement la mention :

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONALE
N°50/AT/DAL/2018
« A NE PAS OUVRIR »**

A l'adresse suivante :

**Direction Générale d'Algérie Telecom
Direction des Achats et de la Logistique
Département Elaboration de Cahiers des Charges et Contrats
Service Appel d'Offres - Bloc « E »
Route nationale n°5 cinq maisons Mohammédia
Alger – Algérie**



- La durée accordée pour la préparation des offres est de **vingt et un (21) jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale.
- La date et heure limite de dépôt des candidatures est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**, A l'adresse citée ci-dessus. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique en aucun cas l'obligation d'être présélectionnée.